

Bulletin **INESSS** Express



Publication des recommandations de l'INESSS transmises au ministre sur certains médicaments – Évaluation en mode continu

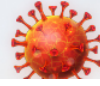
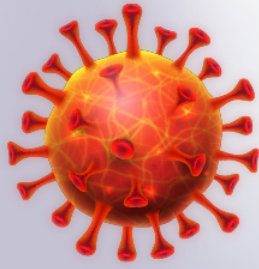
L'INESSS rend aujourd'hui public un [Avis au ministre](#) qui présente la recommandation et les résultats relatifs à l'évaluation des médicaments suivants:

- [Agents biologiques \(adalimumab, l'infliximab, tofacitinib et vedolizumab\)](#) pour le traitement de la colite ulcéreuse;
- [Dayvigo^{MC}](#) pour le traitement de l'insomnie;
- [Hulio^{MC}](#) pour le traitement de la colite ulcéreuse chez l'enfant;
- [Jevity^{MC} 1.2 Cal et Jevity^{MC} 1.5 Cal](#) comme formules nutritives;
- [Osmolite^{MC} 1.2 Cal](#) comme formule nutritive;
- [Palynziq^{MC}](#) pour le traitement de la phénylcétonurie;
- [Retevmo^{MC}](#) pour le traitement du cancer de la thyroïde différencié de stade avancé ou métastatique comportant une fusion du gène RET;
- [Trurap^{MC}](#) pour le traitement du diabète;
- [Uceris^{MC}](#) pour le traitement de la colite ulcéreuse distale évolutive légère ou modérée;
- [Vegzelma^{MC}](#) pour le traitement du cancer colorectal, du cancer de l'ovaire et du carcinome hépatocellulaire;
- [Zeposia^{MC}](#) pour le traitement de la colite ulcéreuse.

Vous trouverez l'ensemble de nos recommandations sur notre site Web, à la section [Évaluation des médicaments aux fins d'inscription](#) dans le tableau des médicaments évalués.

Dès qu'elles seront disponibles, nous publierons les décisions du ministre pour chacune de ces recommandations. Elles apparaîtront sur le même tableau des médicaments évalués, dans la colonne *Décision du ministre*, adjacente à celle de la *Recommandation de l'INESSS*.

Nous vous invitons à consulter régulièrement ce tableau. Des mises à jour hebdomadaires y sont effectuées.



Suivi de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 : portrait et projections des hospitalisations – Mise à jour du 29 mars 2023

Portrait des hospitalisations en lien avec la COVID pour la semaine du 18 au 24 mars 2023

- Le nombre de nouveaux cas COVID hospitaliers est stable (-2%) par rapport à la semaine précédente (522 versus 532);
- Les cas dont la raison première de l'hospitalisation est la COVID (« pour COVID ») représentent environ 40% des hospitalisations.

Projections des besoins hospitaliers

Basées sur les données colligées jusqu'au 24 mars 2023, les projections annoncent une stabilisation des nouvelles hospitalisations au cours des deux prochaines semaines. Pour l'ensemble du Québec, elles prévoient, d'ici 2 semaines :

- une stabilisation du nombre de nouvelles hospitalisations à environ 75 par jour (intervalle de confiance entre 53 et 100).

Les projections de l'occupation des lits sont présentées pour 2 catégories de patients.

1. Projections des lits pour l'ensemble des patients

- une stabilisation des lits réguliers occupés par des patients COVID. Ce nombre se situerait à environ 1 130 lits, avec un intervalle de confiance* entre 1 014 et 1 254;
- une stabilisation des lits aux soins intensifs occupés par des patients COVID. Ce nombre se situerait à environ 25 lits, avec un intervalle de confiance* entre 22 et 28.

2. Projections des lits pour les patients contagieux

- une stabilisation des lits réguliers occupés par des patients *COVID contagieux*. Ce nombre se situerait à environ 540 lits, avec un intervalle de confiance* entre 459 et 639;
- une stabilisation des lits aux soins intensifs occupés par des patients *COVID contagieux*. Ce nombre se situerait à environ 19 lits, avec un intervalle de confiance* entre 16 et 23.

*Intervalle de confiance à 50%

Le rapport est disponible sur le site Web de l'INESSS dans la section [COVID-19/Risques d'hospitalisation et projections des besoins hospitaliers](#).

L'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux.